

RENTRÉE 2021

STAPS

Licence et Master

La passion
du sport,
le choix
de son métier



IFEPSA
Institut de Formation en
Éducation Physique et en Sport

ifepssa.uco.fr

Bienvenue à l'IFEPSA

Financier



Sommaire

- Tarification 2021-2022
- Règlements de la scolarité
- Bourses nationales
- Aides diverses



Facturation 2021-2022

1. Frais de scolarité
2. Contribution administrative UCO : 250 €
3. Frais de dossier IFEPSA : 50 €
4. Droits de convention d'Etat : Licence 0 € à 113€ ; Master 19 € à 260 €
5. Assurance Gras Savoye facultative : 90 € (2020/2021) →
6. Inscription Master 1^{ère} année (Hors IFEPSA 300 €)



L'engagement volontaire dans une formation professionnalisante au cours de l'année (CQP, BNSSA, PSC, BSB) n'est pas intégré.

L'IFEPSA ne fournit pas de tenue vestimentaire (baskets, maillot de bain....)



Frais de scolarité

- Tarif individualisé à chaque étudiant à l'aide d'une formule unique adoptée à tous



- Base de calcul : Avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019



Frais de scolarité Licence STAPS

Le QFIFEPSA (Quotient Familial IFEPSA) est égal au revenu brut global divisé par le nombre de parts.

QFIFEPSA	Tarif de scolarité en €
Inférieur à 4 615	3 430 (seuil minimal)
Entre 4 615 et 14 000	$2\,830 + 0,13 \times \text{QFIFEPSA}$
Entre 14 000 et 29 000	$4\,650 + 0,04 \times (\text{QFIFEPSA} - 14\,000)$
Supérieur à 29 000	5 250 (seuil maximal)



Frais de scolarité Licence ACCESS

Le QFIFEPSA (Quotient Familial IFEPSSA) est égal au revenu brut global divisé par le nombre de parts.

QFIFEPSA	Tarif de scolarité L1 ACCESS en €
Inférieur à 4 615	5 030 (seuil minimal)
Entre 4 615 et 14 000	4 430 + 0,13 X QFIFEPSA
Entre 14 000 et 29 000	6 250 + 0,04 X (QFIFEPSA - 14 000)
Supérieur à 29 000	6 850 (seuil maximal)



Règlements de la scolarité

Acompte de 980 € lors de l'inscription administrative en juillet (Paiement par carte bleue)

Solde en 10 mensualités

Prélèvement moyen de 400 €

Prélèvement de septembre 2021 – juin 2022



Bourses nationales

Création de son compte Dossier Social Étudiant (DSE)

Demande à déposer avant le 15/05/2021

Les critères des bourses nationales sont différents des bourses départementales.

- 1- Revenus du foyer
- 2- Nombre de frères et sœurs et leur scolarisation
- 3- Éloignement du domicile avec l'IFEPSA

Les bourses sont toujours versées à l'étudiant vers le 10 de chaque mois (Sept 2021- Juin 2022).

La notification conditionnelle est à adresser lors de l'inscription afin d'être exonéré des Droits de Convention (Licence : 113 €).

Site internet ->



Simulateur de bourses ->





Exemple

Données de l'exemple

Avis d'impôt établi en 2020	Impôt sur les revenus de 2019	NOMBRE DE PARTS
Revenu brut global	41 745	3,00

1. Calcul du Quotient Familial IFEPSSA :

$$\text{Revenu Brut Global} / \text{Nombre de parts} = 41\,745 / 3 = 13\,915$$

2. Application du barème

Entre 4 615 et 14 000 2 830 + 0,13 X QFIFEPSSA

$$\text{Tarif scolarité} : 2\,830 \text{ €} + 0,13 \times 13\,915 = 4\,638 \text{ €}$$

3. Bourse nationale

Résultats

Votre niveau d'échelon* :	Echelon 0 bis
Montant annuel des bourses (en euros) :	1 020

* Selon le barème en vigueur, vous pouvez prétendre à une aide annuelle de 1 020 euros.

Les revenus de la famille

Les revenus 2019 figurant sur l'avis fiscal 2020 détenu par la famille de l'étudiant *

*Champ obligatoire

41.745

Le nombre d'enfants à charge fiscale de la famille

Nombre de frères et sœurs du candidat boursier :

1

- dont frères et sœurs étudiant dans l'enseignement supérieur :

0

L'éloignement du lieu d'études

Candidat boursier dont le domicile familial (commune de résidence) est éloigné de l'établissement d'inscription à la rentrée universitaire :

- de 0 à 30 kilomètres
- de 30 à 249 kilomètres
- de 250 kilomètres et plus

Calculer



Aides diverses

Aides familiales

- réduction famille (deux enfants scolarisés au sein de l'IFEPSA ou inter-UCO)
- réduction parents UCO

Aides sociales

- réduction veille sociale
- aide possible via les caisses de retraite



Contact

Delphine COURANT – Responsable Comptable et Financière

Mail : dcourant@uco.fr

Téléphone : 02 41 45 26 42

Table ronde lors des Journées Portes Ouvertes 2021 :

- vendredi 12 février à 17h45
- samedi 13 février à 9h45
- samedi 13 février à 14h30

RENTRÉE 2021

STAPS

Licence et Master

La passion
du sport,
le choix
de son métier



IFEPSA
Institut de Formation en
Éducation Physique et en Sport

ifepsa.uco.fr

**Merci de
votre
attention**